

Décret n° 2025-230 du 20 juin 2025.

Sont nommés directeurs centraux à la direction générale de la jeunesse :

1- Directeur des affaires administratives et financières : M. **IMOUELE (Dozan Fadel)**, administrateur des SAF de catégorie I, échelle 1, 4^e échelon ;

2- Directrice de l'entrepreneuriat juvénile : Mme **NGOMA BOULOLO (Justine Nathalie)**, profes-

seur technique des lycées, catégorie I, 5^e échelon, en instance de reclassement.

Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés.